

BAC PRO MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

UFA Jules Verne - Etaples

MAINTENANCE

NIVEAU 4



LE MÉTIER

Cette formation peut être dispensée selon les établissements avec une ou plusieurs des spécialités suivantes :

- Possibilité de convention avec la Marine nationale
- Possibilité de convention avec l'armée de terre

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement. Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou les opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

LA FORMATION

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

- Enseignement général : 682,5 heures pour les 2 ans
- Enseignement technologique et professionnel : 682,5 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels). La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine en centre de formation, 1 semaine en entreprise

DÉBOUCHÉS

- Electricien installateur
- Technicien(ne) de maintenance industrielle

POURSUITES D'ÉTUDES

- MC Technicien en énergies renouvelables
- MC Technicien en réseaux électriques
- MC oléohydraulique
- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des Systèmes
- BTS Conception et Réalisation des Systèmes automatiques

CONDITIONS D'ACCÈS

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans
- Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).
- Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

INFOS PRATIQUES

Internat : se renseigner sur place

Accès : Bus, Train, Gare 10 minutes à pied

Site : <http://jules-verne-etaples.savoirsnumeriques5962.fr/>

Tel : 03.21.89.54.58

Mail : ufa.verne@ac-lille.fr



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

UFA Jules Verne
54 avenue Mont Levin
62630 ÉTAPLES